

Communiqué de presse

Arrêt du projet éolien de Sainte-Colombe-sur-l'Hers (11)

Limoux, 5 décembre 2025

BayWa r.e. annonce l'arrêt du développement du projet éolien étudié depuis 2021 à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Les études techniques et environnementales menées depuis 2022 ont mis en évidence des contraintes trop fortes pour permettre la poursuite du développement dans des conditions satisfaisantes.

Présenté aux élus, le projet a officiellement débuté avec la délibération favorable du conseil municipal du 22 décembre 2021, qui a autorisé l'ouverture d'une démarche de concertation. Un Comité de pilotage réunissant élus, acteurs locaux et BayWa r.e. s'est réuni pour la première fois en janvier 2022, définissant les modalités d'information et de co-construction du projet.

La concertation a été déployée dès le premier semestre 2022 : porte-à-porte, lettres d'information, échanges en mairie et mise en ligne d'un site dédié. En parallèle, BayWa r.e. a engagé en 2022 les études environnementales, acoustiques, paysagères et de vent.

Des contraintes d'accès majeures

Les études logistiques ont montré que l'acheminement des éléments d'éoliennes, dont des pales de 81 m, imposerait la création d'axes de près de 10 m de large sur des pentes de 12 à 19 %.

De tels aménagements auraient entraîné des impacts environnementaux importants et des coûts très supérieurs aux standards réalisables pour un parc de cette taille.

Des enjeux écologiques incompatibles

Les inventaires naturalistes réalisés en 2023 ont confirmé la forte sensibilité du site :

- Zones humides étendues, conduisant à écarter une éolienne ;
- 14 espèces et 6 groupes de chauves-souris, dont plusieurs à enjeu fort en altitude, impliquant des bridages très fréquents ;
- Présence simultanée de rapaces patrimoniaux (milan royal, vautour percnoptère, milan noir, circaète Jean-le-Blanc, vautours fauves), nécessitant des systèmes avancés de détection et d'arrêt.

L'accumulation de ces enjeux dépasse ce qu'il est possible de concilier avec un fonctionnement normal et économiquement viable d'un parc éolien.

« Les études ont confirmé des enjeux environnementaux particulièrement élevés. Dans ce contexte, poursuivre le développement n'était ni raisonnable ni compatible avec nos exigences. Notre responsabilité est aussi de renoncer lorsque les conditions ne permettent pas de concevoir un projet respectueux du territoire et de la biodiversité. Nous remercions les élus, les acteurs locaux et les habitants pour la qualité des échanges tout au long de la concertation. » indique Vincent Antech, responsable régional éolien.

A propos de BayWa r.e. France

BayWa r.e. conçoit, développe et construit des parcs éoliens, solaires et des systèmes de stockage par batterie. L'entreprise en assure aussi l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de l'énergie. Elle est également un acteur mondial de premier plan dans la distribution de matériel solaire. BayWa r.e. a mis en service plus de 6 GW d'énergies renouvelables.

Active en France depuis 2005, BayWa r.e. a déjà installé 530 MW éoliens et solaires et assure la gestion de 1,6 GW d'actifs renouvelables. L'entreprise se distingue par son approche territoriale innovante et sur-mesure qui permet de faire bénéficier des retombées générées par les installations renouvelables au plus grand nombre.

Leader européen sur le marché du solaire flottant et expert en agrivoltaïsme, BayWa r.e. accélère la transition énergétique avec et pour les territoires. Investie sur le secteur de l'éolien en mer, l'entreprise est co-actionnaire du projet Pennavel, lauréat de l'appel d'offres 5 au sud de la Bretagne.

L'entreprise est détenue conjointement par deux actionnaires :

- BayWa AG, groupe international fondé en 1923, propose des solutions innovantes et durables dans les secteurs de l'agriculture, des matériaux de construction et de l'énergie ;
- Energy Infrastructure Partners, leader de l'investissement dans les infrastructures énergétiques, gère plus de 7 milliards d'euros pour le compte d'investisseurs internationaux.

www.baywa-re.fr

Contact Presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41